

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 24 avril 2023 à 19H30

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Martine GAEREMYNCK, Eric
BERTEAU, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine
KEIGHHEL - EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Nino MANZINI, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-Yves HUBAUT, Conseillers communaux.

Objet n°23 - Question orale du Conseiller Yves GUEVAR relative à l'assistance communale aux associations.

Les membres du Conseil prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR relative à l'assistance communale aux associations:

Vous n'êtes pas sans savoir l'attachement que le groupe Ensemble manifeste vis-à-vis de l'expression et de la participation citoyenne ainsi que du monde associatif.

De nombreuses associations se manifestent sur le territoire brainois et occupent une place importante dans notre ville et de ses villages.

Elles créent et donnent de la vie au 4 coins de l'entité, tissent des liens et de la solidarité entre les personnes dans les quartiers et les villages. Les associations sont des acteurs majeurs d'une ville et ses villages en vie

Pourtant, ces associations ont de plus en plus de difficultés pour obtenir un peu d'aide, en prêt de matériel divers ou que les coûts demandés deviennent prohibitifs.

Nous ne pouvons accepter cette situation qui témoigne d'un choix politique quant aux priorités données pour l'utilisation des budgets.

Il nous revient, par exemple, que de plus gros événements qui n'ont rien à voir avec des organisations citoyennes reçoivent le soutien marqué de la majorité qui mobilise alors les forces vives et le bénévolat.

Il faut pourtant être ainsi conscient que le Ronquières Festival est organisé par une société liégeoise RF Prod sprl qui a peu de lien avec les citoyens brainois.

Si Braine-le-Comte possède un bon festival connu et reconnu et que la ville a aidé financièrement son démarrage, la société privée organisatrice dégage du bénéfice (pour 2021 la société a déclaré un bénéfice à reporter de près de 125.000€)... tout en conservant une subvention de la ville en matériel et coût de personnel d'un montant que vous avez estimé pour l'édition 2021 à plus de 20.000 €.

Certes, nous sommes favorables à l'organisation d'un tel événement sur notre territoire et que 2 membres d'un ménage brainois (jusqu'à épuisement d'un quota) peuvent obtenir une réduction

sur le prix d'entrée mais c'est la collectivité entière qui participe à cette subvention de 20.000€ à cette société privée alors que cela devrait être budgétairement partant totalement neutre. Ne serait-il pas temps de rediriger cette subvention vers les associations actives qui en ont bien besoin dans le cadre de l'organisation d'activités diverses, sociales, culturelles, ludiques, sportives et de jeunesse et pour que « Une Ville et ses Villages en vie » ne soit pas qu'un slogan ? Nous pensons que 20.000€ peuvent facilement être convertis en prêts gratuits de matériel et de main d'oeuvre. Qu'en pensez-vous ?

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question.

Merci Monsieur GUEVAR.

Christiane se plaignait de la question envers un collègue mais ici c'est quasi mot pour mot la même question de celle de Christine. Alors que la question orale de Christine Keighel a été envoyée à tous les conseillers le mercredi 19/4 à 16h, la vôtre a été envoyée ce vendredi à 11h58! On a ici une redite d'une question d'une conseillère de la majorité par un conseiller de l'opposition. Christiane, c'est que les questions orales de Christine ne sont pas si mauvaises.

Nous partageons cet amour pour l'associatif avec, en prime, une présence de nos équipes aux manifestations et activités organisées par le même secteur associatif.

Ca faisait longtemps que l'on n'avait plus tapé sur le Ronquières festival. Tout est limpide. Le festival souhaite mobiliser les forces vives brainoises en priorité contre rémunération. Sachez d'ailleurs que depuis sa création, le festival ou des sponsors du festival font appel aux forces vives. Avec succès. En effet, l'aide communale est valorisée à hauteur de 20.000€ là où certains festivals reçoivent plus d'un million de subventions publiques, ce qui n'est le cas du festival de Ronquières.

Vous le savez, dès que l'on est sur le site du Plan incliné de Ronquières, nous mettons tout en œuvre pour aider tout le monde. Exemple : les comptes du Rotary Club ne passent pas au Conseil communal (contrairement à ceux du Ronquières festival) et, pourtant, le Rotary reçoit aussi énormément d'aide gratuite de la Ville pour la Brocante du 1er mai. Pour le reste, c'est une redite de la réponse d'André-Paul COPPENS.

Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR réplique

En fait, l'objectif de ma question c'est plutôt d'aller vers les petites associations, les mouvements jeunesse qui demandent trois panneaux et interdiction de stationner , ... il ne faut pas oublier les petites associations.

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond que ce qui a été énoncé est prêté gratuitement car c'est de la sécurité. Mais en effet, il faut aller le chercher mais souvent les gens ont de la débrouillardise pour venir chercher les barrières. Je rappelle que nous sommes sous plan de gestion et ne disposons pas d'ouvrier pour déménager gratuitement ce matériel. Si on réclame que les ouvriers puissent faire des interventions techniques, on ne peut pas réclamer en même temps qu'ils fassent des livraisons de matériel.